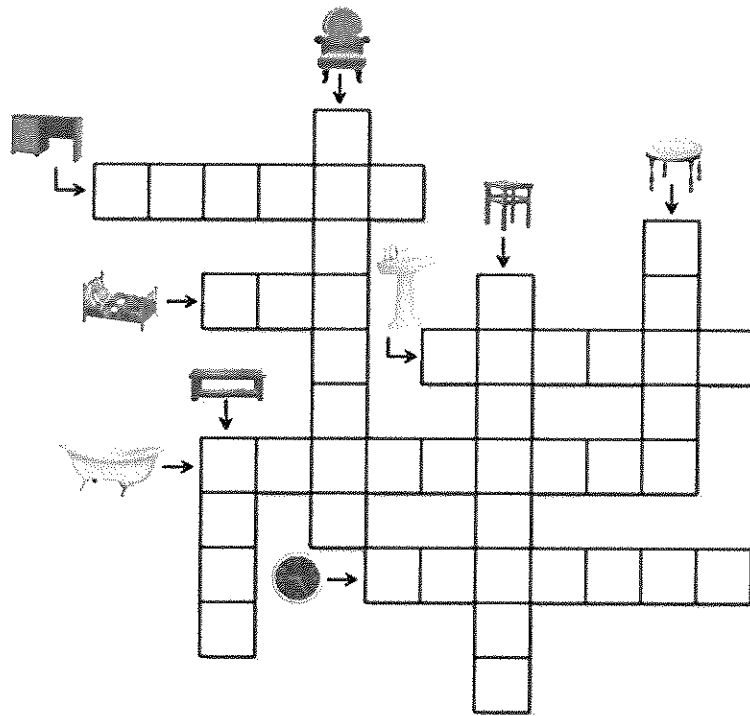


Retrouvez les mots suivants dans la grille :  
PAQUES / OEUFS / LAPIN / POULE / CHASSE / CACHER / PANIER /  
POUSSIN

V Ç D Z A V W Q L L N P W Ç  
Ç T C C N M H E T I L H P H  
J K M H V V C H P N U P V N  
N A E H O C H A S S E Z R I  
F J B P S C L C C I B H E Ç  
D K M L I D O Z Z H F Z Q N  
O B Ç D P W P L K L E L K G  
X L C P I A M A A C Ç R B A  
Ç E K E O O Q Ç N T G D H Q  
K W O O E U F U T I A O T R  
D T V D F A S D E H E P Y Q  
H I Z M N L Z S L S Z R R Z  
T I Ç Q D K I P I Ç A S W Y  
N T Z X P O U L E N H B Z R



Directeur de publication : Denis SCHULTZ

Comité de rédaction : Jean-Paul BRUGGER, Amandine FAUVET, Laetitia LLAMAS, Luc SCHIMPF,  
Laurent REINHOLD, Pierre SCHNEIDER, Anny SUR-RIEGEL, Fabienne TUSSING, Martine WALTER.

N° tél. de la mairie : 03 88 74 41 62 adresse mail : [mairie-sand@wanadoo.fr](mailto:mairie-sand@wanadoo.fr) site : [www.commune-sand.fr](http://www.commune-sand.fr)  
Permanence : le mardi soir : de 19h30 à 20h30

SAINDIEMETTERE



## FLASH D'INFORMATION AVRIL 2019

### TRAVAUX



#### - Bâtiments communaux :

Les ouvriers de la commune ont mis à profit les congés d'hiver des élèves pour repeindre la classe du CP. Les enseignantes ont choisi les teintes ; la salle de classe est devenue bien plus agréable. Le prochain chantier de peinture concernera le long couloir de l'école maternelle.

Une des chaudières des appartements du presbytère devra être remplacée au courant des prochaines semaines. L'agenda d'accessibilité des bâtiments a été clos ; à présent l'administration nous réclame un diagnostic de la qualité de l'air dans les écoles. Nous n'en finissons jamais avec les normes...

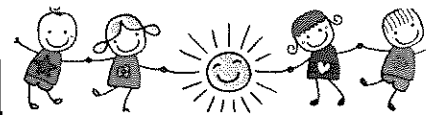
#### - Voirie :

La pose de deux nouveaux candélabres à l'entrée de la rue du 1er décembre a pris du retard : les platines des mâts ne sont pas compatibles avec les massifs de béton dans le sol ; la pose de deux nouveaux massifs est nécessaire.

Plusieurs arbres malades ont été remplacés Rue Ste Richarde, Route de Strasbourg et dans l'Allée des Tilleuls. A l'aide de la nacelle de la communauté des communes, les ouvriers ont élagué l'ensemble des arbres.

#### - Fibre optique :

Les travaux de déploiement de la fibre se poursuivent. Un sous répartiteur optique a été installé Rue de l'Église. Dès que la commune disposera de renseignements plus précis quant à l'équipement des particuliers ils seront communiqués.



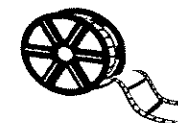
#### Ecole maternelle : rentrée 2019-2020

Pour l'inscription à l'école maternelle des enfants nés en 2016, merci de vous présenter en Mairie

du 15 avril au 29 avril avec :

- votre livret de famille
- le carnet de vaccination de votre enfant

#### SÉANCE CINÉMA SÉNIORS



Le 4ème jeudi de chaque moi, le cinéma REX de Benfeld propose une séance seniors au prix de 4€ la place à partir de 60 ans.



#### Prochains rendez-vous

##### Avril :

- 6 : Vieux papiers (Cercle Saint Martin)
- 6 : Vente de sujets en chocolat dans les rues du village (ACE)
- 7 : Bourse aux jouets et puériculture (Cercle Saint Martin)
- 12 : Après-midi récréatif (CPI)
- 13 : Oschterputz
- 27 : Animation de Pâques (CPE) à l'étang de pêche

##### Mai :

- 1 : Marche printanière avec repas de midi (APP)
- 5 : Concours de pêche avec l'APP de Hindisheim (APP)
- 17 : Après-midi récréatif (CPI)

##### Juin :

- 09 : Marché aux puces—rues du village (APP)
- 21 : Après-midi récréatif CPI
- 22 : Kermesse des écoles (Cercle Saint Martin)
- Fin juin : Fête du jeu (ACE)

##### Juillet :

- 6 : Vieux Papiers (Cercle Saint Martin)
- 6-7 : exposition cour et jardin (Yvan GOERGER)
- 19 : Passage du jury des maisons fleuries
- Séjour de vacances d'été (ACE)
- Pas d'après-midi récréatif en juillet et août

## ACE



Comme chaque année, les enfants du club ACE ont circulé dans les rues du village avec des sujets en chocolat vendus au profit des « Kilomètres de Soleil ».

La campagne des Kilomètres de Soleil invite les enfants à collecter des fonds pour soutenir des projets de solidarité en France et à l'international. Merci pour votre accueil.

Cet été, des séjours sont organisés :

Camp Perlin / Fripounet (CP au CM1) : du 06 au 12 juillet à Munchhausen (67)

Camp Fripounet (CE2 au CM2) : du 13 au 20 juillet à Fouday (67)

Du 12 au 25/7 (6è à la 4è) à Thônes – Haute-Savoie (74)

**Inscriptions et renseignements au 03.88.21.29.71 ou [acc67@diocese-alsace.fr](mailto:acc67@diocese-alsace.fr)**



Nous avons commencé l'année par la traditionnelle galette des rois. L'après-midi a débuté par divers jeux de société. Seul ou à plusieurs, la bonne humeur était de la partie ! Puis, le goûter a

désigné les rois et reines de cette journée.

En mars, l'association a proposé une cavalcade dans les rues de Sand où rire et confettis ont entraîné les enfants. Dans la salle Saint Martin, une boum endiablée a amusé petits et grands ! Beignets et crêpes nous ont rassasiés ! Un grand merci à Pierre Quincieu pour la sono.

L'association réitère la bourse petite enfance le 7 avril au cercle Saint Martin. L'animation sur le thème de Pâques est le 27 avril à l'étang de pêche de Sand.

Contact : [ape.sand@gmail.com](mailto:ape.sand@gmail.com)



L'année 2019 a démarré avec la galette des rois qui contient, pour l'école maternelle, plusieurs fèves... quelle chance !

Cet hiver, la neige nous a permis de voir l'école sous un beau manteau blanc mais également sous un grand soleil et nous avons pu utiliser les jeux de cour que l'on sort plutôt au printemps : vélos, trottinettes, draisienne, panier de basket, jeux de construction, tapis de voitures (...)

### GALETTE DES ROIS

Raymonde Saettel est revenue nous voir pour nous faire découvrir les noms des jouets en alsacien et le thème de carnaval. Elle nous bricole toujours un petit cadeau qui réjouit les enfants pour sa forme ou son utilité. Les grands se réjouissent de découvrir le dialecte et s'entraînent également à chanter en allemand pour la visite annuelle du Kindergarten de Sand Willstätt.

La Chandeleur et ses crêpes ainsi que les déguisements multicolores ont égayé la fin de l'hiver.

Les licornes et un clown ont côtoyé les policiers, un militaire et les personnages de Star Wars. Les princesses, fées, danseuses ont joué avec les dragons, les pirates et les ninjas. Les chevaliers ont bravement défendu Vaïana et un papillon coloré.

Spiderman, Superman et Batman ont observé le chat, la souris et les deux chiens de la Pat Patrouille avec les deux pieds sur terre... Un dinosaure a rencontré un pingouin et le Petit Chaperon Rouge a sauvé un monstre sous l'oeil avisé d'Harry Potter qui a jeté des sorts mais n'a pas réussi à pétrifier toute la joyeuse troupe.



**Selon l'arrêté municipal du 02 mai 1996 et pour le bien vivre ensemble dans notre village, merci de respecter les règles ci-dessous.**

#### Article 1. Principe général :

Sont interdits, de jour comme de nuit, sur le territoire de la commune de Sand, tous bruits causés sans nécessité ou dus à un défaut de précaution, susceptibles de porter atteinte à la santé ou à la tranquillité du voisinage.

#### Article 2. Bruits dans les habitations - comportement des occupants :

Les occupants et les utilisateurs des locaux d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre, aussi bien le jour que la nuit, toutes dispositions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par leur comportement, leurs activités, les appareils ou machines qu'ils utilisent, les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, ils devront :

- régler le volume sonore de leurs appareils producteurs de sons : radio, télévision, chaîne acoustique ..... de manière à ce qu'ils ne soient pas perceptibles dans les logements et locaux voisins.
- veiller à ce que les bruits de pas, les chutes d'objets, les déplacements de mobilier sur les planchers, dallage, marbres ..... ne puissent être perçus par les voisins soit en installant des dispositifs isolants au point de contact des meubles, soit en faisant placer des revêtements sur les sols.
- éviter autant que possible les cris, hurlements, éclats de voix bruyants.
- veiller à ce que le comportement et les jeux des adultes et des enfants ne soient pas une source de trouble de voisinage.
- éviter d'utiliser les appareils électroménagers avant 8 heures et après 21 heures.

#### Article 3. Activités industrielles, commerciales, artisanales, agricoles, culturelles, sportives.

Les installations, activités et établissements industriels, agricoles, commerciaux, artisanaux, culturels, sportifs et récréatifs, ainsi que les équipements et matériels de toute nature, non visés par une réglementation particulière en matière de bruit, doivent être conçus, utilisés et entretenus de manière à limiter l'émission et la propagation de bruit ainsi que les trépidations, à l'intérieur et à l'extérieur des locaux et à ne pas nuire à la tranquillité d'autrui.

Les travaux de bricolage, jardinage, percussions, vibrations, trépidations ainsi que l'usage des tondeuses à gazon, taille-haies, tronçonneuses ou autres instruments et outils bruyants sont interdits :

- les jours ouvrables avant 7 h et après 20 h.
- les dimanches et jours fériés.

#### Article 4. Animaux domestiques :

Les propriétaires, gardiens ou détenteurs d'animaux à quelque titre que ce soit, sont tenus de jour comme de nuit de prendre toutes mesures pour préserver la tranquillité du voisinage.

Il est interdit, de jour comme de nuit, de laisser aboyer un ou des chiens dans un logement, sur un balcon, dans une cour, dans un jardin, dans des locaux professionnels ou commerciaux, dans un enclos attenant ou non à une habitation, sans que le responsable ne puisse à tout moment faire cesser ces aboiements.

#### Article 5. Bruits sur la voie publique :

Sont interdits sur les voies publiques et privées ouvertes au public :

- les installations fixes de haut-parleur.
- l'usage des postes récepteurs de radio, magnétophones à moins que ces appareils ne soient utilisés avec des écouteurs.
- tous travaux bruyants professionnels ou particuliers. Toutefois, une réparation de courte durée permettant la remise en service d'un véhicule sera tolérée.

#### Article 6. Alarmes sonores :

Les possesseurs d'alarmes sonores devront tenir à la disposition des fonctionnaires chargés de la lutte contre le bruit les agréments ou certificats d'homologation de l'appareil délivrés par les pouvoirs publics.

#### Article 7. Constataion des infractions :

Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux qui seront transmis aux tribunaux compétents.

#### Article 8. Exécution :

Le secrétaire général, le chef de la brigade de gendarmerie et tous les agents de la force publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché et publié dans les conditions habituelles.



Oschterputz

### Oschterputz, nettoyage de Pâques—Une action citoyenne et écologique

Le printemps est de retour avec les oiseaux qui chantent, le soleil qui illumine nos journées, les fleurs qui colorent la nature. En cette saison, le traditionnel Oschterputz, nettoyage de Pâques, retrouve sa place.

Comme les années précédentes, la Mairie de Sand en partenariat avec le Smictom organise une matinée citoyenne et écologique. Elle invite ce jour les habitants à faire un geste pour l'environnement de la commune et ses abords. Elle fait appel à des volontaires et leur propose de se retrouver dans l'objectif de ramasser et trier autour d'eux les débris qui polluent la nature.

Rendez-vous le **samedi 13 avril à 9 h** devant la mairie. Munissez vous si possible de gilets de sécurité, de gants et bottes. Les sacs seront fournis par la mairie. Après la collecte de déchets, un verre de l'amitié sera servi à l'atelier communal.

La commune remercie à l'avance toutes les personnes qui s'investiront dans cette action de propreté et de citoyen-



Le vendredi 08 mars 2019, les élèves de l'école élémentaire ont fêté Carnaval.

Des pirates, des princesses, des japonaises, des animaux mignons ou effrayants, des danseuses espagnoles, des indiens, des licornes, des ninjas et bien d'autres étranges personnages ont envahi la cour de l'école dès le début de la matinée. Les maîtresses effrayées sont parties en courant et ont été remplacées par deux pirates, une princesse et Cléopâtre.

Cette joyeuse troupe a tout de même fourni beaucoup d'efforts afin d'écrire, lire et calculer toute la journée mais les enfants ont été récompensés par les parents d'élèves qui avaient préparé une montagne de beignets, de gâteaux ainsi que des boissons. Le lundi, tout est redevenu normal... jusqu'à l'année prochaine.



### Déjections canines : appel au civisme

Rappel : pour des mesures d'hygiène, de propreté de l'environnement et de sécurité, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, trottoirs, espaces verts publics, aires de jeux pour les enfants, devant les écoles... Des sanctions peuvent être prises.

Plusieurs riverains se sont plaints des déjections canines devant leur maison, sur les trottoirs, espaces verts ... Les enfants sont très sensibles au sujet. Les jeunes conseillers municipaux qui représentent leurs camarades de classe en parlent d'ailleurs régulièrement.

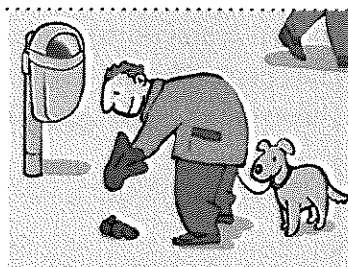
Rappelons qu'il est fort désagréable pour autrui de devoir enlever les déjections canines des autres.

Lors des promenades de votre animal de compagnie, tenez-le en laisse, ne le laissez pas faire ses besoins n'importe où et pensez à vous munir de sachets dédiés à leur ramassage. La commune met à votre disposition, dans différents endroits du village, des distributeurs - collecteurs de sachets spéciaux. Ne jetez pas ces derniers sur la voie publique

mais dans les poubelles prévues pour cela.

Il appartient à chacun de respecter son environnement en faisant preuve de civisme et en respectant certaines règles de bonne conduite. N'est-ce pas mieux de vivre dans un village propre et accueillant tout en intégrant nos fidèles compagnons ?

Nous comptons sur votre sens du respect de l'autre.



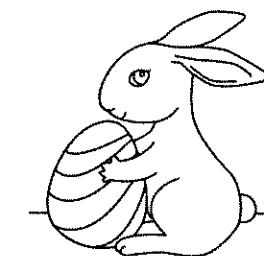
### Le Comité d'embellissement - Une nouvelle décoration pour les festivités de Pâques

Pour accompagner les festivités de Pâques et embellir en cette occasion notre village, les bénévoles du Comité d'embellissement se sont réunis à l'atelier communal pour confectionner de nouveaux sujets.

Ainsi, la panoplie existante s'est agrandie avec de gros et rigolos lapins, poules amusantes, paniers d'œufs multicolores... Pour la période estivale, ils s'approprient à innover et créer une parure de saison. Surprise, nous vous laissons la découvrir d'ici quelques mois.

Les ouvriers communaux participent à la découpe des esquisses et mise en place des décorations. Nous sommes continuellement preneur de matériel ou objets dont vous n'avez plus besoin (planches, palettes de bois, peintures, brouettes, pots en terre, tissus...).

La commune remercie tout ceux qui contribuent à l'embellissement de Sand (bénévoles, particuliers...) ainsi que tous les donateurs d'équipement décoratif. L'ensemble du Comité d'Embellissement vous souhaite de joyeuses fêtes de Pâques.



### APP de Sand

Lors de notre assemblée générale du 24 février 2019, l'ensemble du comité a été reconduit.

- Président et Vice Président Yannick KRIEGER et Maurice WEIBEL
- Trésorier Albert GOEHNER et Secrétaire Christian FULGHERI

Nous nous sommes rapprochés de l'APP de Hindisheim et nous organiserons avec eux un concours de pêche à l'étang de Sand le dimanche 5 mai. Un deuxième est prévu en septembre si la participation le permet.

Nous allons également lancer dès ce printemps avec l'APP de Hindisheim une initiation à la pêche pour les jeunes. La participation est gratuite et elle sera animée par des pêcheurs de Sand et de Hindisheim.

Pour ces activités, les modalités et inscriptions vous seront communiquées très prochainement. Nous espérons votre participation.

Pour le reste des manifestations pour cette année, nous vous proposons :

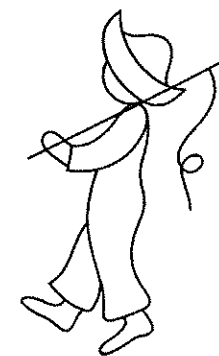
- Notre traditionnelle marche du 1er mai
- Le marché aux puces le dimanche 9 juin (Pentecôte)
- La soirée dansante (Repas harengs) le samedi 12 octobre

Une pêche avec les écoles est également au programme. La date n'est pas encore fixée.

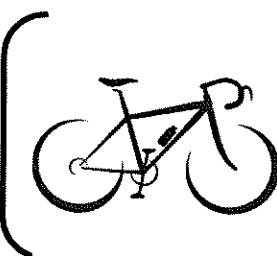
Nous participerons aussi comme chaque année au marché de Noël de Sand en Allemagne le 7 décembre.

Côté travaux, nous prévoyons de réaménager l'intérieur du local pour mieux vous recevoir et chaque dernier samedi du mois, nous nous retrouverons pour entretenir l'étang et ses abords.

Nous espérons que vous serez nombreux à participer à nos activités et invitons les personnes intéressées par notre amicale à nous rejoindre. Contact : Yannick KRIEGER 07.69.73.37.18



### SORTIES vélo-roue libre



Après une saison hivernale de randonnées pédestres, les sorties vélo ont recommencé depuis le mardi 26 mars : départ à 14h devant la mairie. Avant de reprendre la route il est important de vérifier le bon état de sa bicyclette. Il est tout à fait possible de participer aux sorties avec un vélo à assistance électrique.

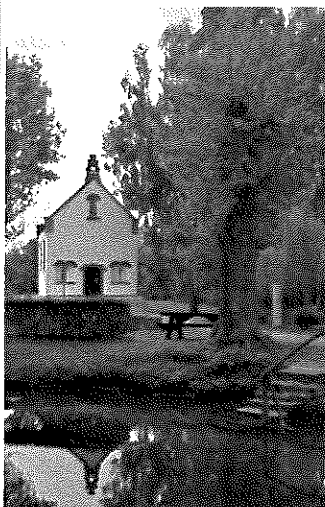


A compter du **1er juin 2019**, la commune cherche du personnel d'entretien à raison de 27 heures par semaine pour le nettoyage de :

- la mairie
- des écoles
- CPI

Aux personnes intéressées, merci de nous faire parvenir votre lettre de motivation et votre CV au secrétariat de la Mairie : [mairie-sand@wanadoo.fr](mailto:mairie-sand@wanadoo.fr)

### Conseil de Fabrique de l'Église



La chapelle Saint Materne a été construite en 1883, près des sources du même nom où Saint Materne aurait baptisé les premiers chrétiens d'Alsace.

Encore aujourd'hui, c'est un lieu très prisé où de nombreux parents demandent à ce que soit célébré le baptême de leur enfant.

Comme chrétien, nous ne pouvons que nous réjouir de voir notre communauté s'agrandir. Ainsi l'an dernier, nous avons dénombré près de 10 baptêmes célébrés à la chapelle Saint Materne entre le mois de mai et de septembre, c'est 12% des baptêmes de notre communauté de paroisse !

Chaque baptême nécessite la présence d'un laïc, membre de la communauté paroissiale, pour préparer la chapelle, accueillir les familles, amener de l'église le matériel nécessaire à la célébration ...

**Nous avons besoin de vous !**

Nous lançons un appel aux bonnes volontés pour venir renforcer les Sacristains de la paroisse de Sand et constituer ainsi une équipe en charge d'assister les prêtres pour qu'ils puissent continuer à baptiser dans ce magnifique endroit durant la période d'ouverture de la chapelle (de mai à septembre).

Si vous êtes intéressés pour rejoindre cette équipe ou simplement avoir plus de renseignements, veuillez contacter Monique et Albert Neff - 03.88.74.42.32. ou un membre du Conseil de Fabrique : Benoit Jacquemin, Sonia Lebon, Patrick Metzger, Hélène Sengler, Christine Schneider.

Le Centre de ressources **Frontaliers Grand Est** informe les salariés, les entreprises, les étudiants et les demandeurs d'emploi sur les législations et les conditions de vie et de travail dans nos pays voisins (Allemagne, Belgique, Luxembourg, Suisse).



**Vous êtes frontalier ou souhaitez le devenir ?**

Vous pouvez contacter notre équipe par mail ([contact@frontaliers-grandest.eu](mailto:contact@frontaliers-grandest.eu)) ou par téléphone (+33 (0)3 87 20 40 91) pour obtenir gratuitement des réponses à vos questions sur le droit du travail, la protection sociale, la fiscalité, la formation continue, etc.

**Frontaliers Grand Est** - World Trade Center - Tour B - 2, Rue Augustin Fresnel - 57070 METZ - [www.frontaliers-grandest.eu](http://www.frontaliers-grandest.eu)

**Merci de penser à mettre le numéro de votre maison et vos noms sur votre boîte aux lettres pour faciliter la distribution du courrier au facteur et aux ouvriers communaux.**



La Commune de Sand a décidé de mettre fin définitivement à la convention qui la liait avec le FC Sand pour l'utilisation des installations sportives et du Club-house.

Désormais ces équipements sont disponibles pour accueillir un nouveau club de foot. Toute personne du village intéressée à relancer une activité footballistique dans la commune est priée de se faire connaître auprès du secrétariat de la Mairie.

Nous organiserons une réunion des personnes pouvant être intéressées au mois de mai pour voir ensemble comment relancer cette activité à Sand.

Au cas où personne ne se manifesterait, nous nous proposons alors de réfléchir à une autre destination des équipements dans le futur.

Si vous êtes intéressés, merci de laisser un mot dans la boîte aux lettres de la mairie ou d'envoyer un mail à l'adresse : [mairie-sand@wanadoo.fr](mailto:mairie-sand@wanadoo.fr)

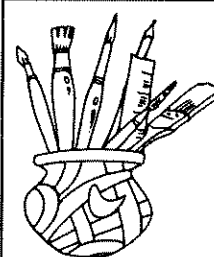
### Après-midis récréatifs « temps libre » au CPI — Des moments conviviaux et de rencontres



Les après-midi récréatifs « temps libre » organisés par la commune continuent à se dérouler au CPI (centre de première intervention) de façon habituelle, le troisième vendredi de chaque mois.

Les personnes de notre village peuvent s'y retrouver pour jouer aux cartes ou tout autre jeux de société, mais également échanger sur des thèmes d'actualité, souvenirs, idées de bricolage, recettes de cuisine... Ce sont également des moments, pour, tout simplement, prendre des nouvelles des uns et des autres. Certains participants ramènent pour leur anniversaire un petit plus pour marquer le coup, et tous ensemble nous levons notre verre en leur honneur comme il se doit.

Pour ceux qui le désirent, des activités communes avec les enfants sont également proposées par l'équipe du périscolaire. Vendredi le 15 mars dernier, les participants de l'après-midi récréatif ont pu se joindre à la petite troupe d'enfants pour jouer avec eux au jeu : « dessiner c'est gagner » Les enfants étaient ravis de se présenter et inviter personnellement leurs aînés. Les deux équipes composées d'adultes et petits se sont bien amusés. Les animateurs du périscolaire et la commune ont en projet de poursuivre les rencontres intergénérationnelles autour de nouvelles activités. Les personnes qui désirent prendre une petite pause récréative et se joindre au groupe existant seront les bienvenues. Pour tous renseignements complémentaires, elles peuvent prendre contact en mairie.



**Le collectif du jardin** réitère pour la quatrième année, sa manifestation Cour et Jardin « Juste pour le plaisir » à Sand.

De nombreux artistes : peintres, plasticiens, photographes, sculpteurs, ainsi que la section photographie de UP d'Erstein participeront à l'évènement et auront le plaisir de vous accueillir pour partager un moment convivial.

Vous pourrez découvrir notre exposition dans la cour et le jardin d'Yvan GOER-

GER :

9, Rue du Général Vix—67230 SAND

- le samedi **06 juillet 2019** de 16h à 20h

- le dimanche **07 juillet 2019** de 14h à 19h

Un moment convivial au cours duquel vous pourrez échanger avec les artistes !

